

GUIDE DES JOURNÉES COMMUNAUTAIRES

Vendredi le 5 et samedi le 6 août 2022

Nous joindre

Justine FRENETTE (iel)
Coordonnateur.rice Village
514 772-3119
jf@fiertemtl.com



SÉANCE D'INFORMATION

Une séance d'information virtuelle aura lieu le 19 juillet de 15 h à 16 h 30. Tous les groupes participants recevront une invitation à l'adresse courriel indiquée sur le formulaire d'inscription.

La présentation sera principalement en français.

KIOSQUES

L'aménagement des kiosques se fera sur la rue piétonne Sainte-Catherine est entre les rues Saint-Hubert et Papineau.

AMÉNAGEMENT SELON LE TYPE DE KIOSQUE

Lors de votre inscription, vous avez sélectionné un type d'aménagement parmi les suivants :

Type A - Espace vide de 9 m² (3 m X 3 m)

Type B - (partiellement équipé par Fierté Montréal) - Espace de 9 m² (3 m X 3 m)
+ 1 table + 2 chaises

Type C - (entièrement équipé par Fierté Montréal) - Espace de 9 m² (3 m X 3 m)
avec une tente + 4 blocs d'ancrage + 1 table + 2 chaises (montage et démontage par l'équipe de Fierté)

Les groupes utilisant leur propre tente doivent impérativement se munir de 4 blocs d'ancrages d'un total de 80 livres et présenter la preuve qu'elle a été ignifugée dans les 12 mois précédents le festival.

HEURES D'OPÉRATION

Les journées communautaires du 5 et 6 août débuteront à 11 h et termineront à 18 h

Vous pourrez entamer l'installation de votre kiosque à compter de 10 h 00. Nous vous demandons d'être fin prêt.e.s pour 10 h 45. Si la livraison de votre matériel se fait via véhicule, vous devrez utiliser un des débarcadères réservés à cet effet.

L'équipe Fierté Montréal encourage tous les groupes à décorer leur kiosque aux couleurs de leur organismes. Aucune décoration ne doit endommager le matériel mis à disposition par Fierté Montréal.

Astuce : prévoyez du ruban adhésif transparent, des attaches autobloquantes ou bien des pinces à attache pour vos décorations supplémentaires.

L'équipe Fierté Montréal récupèrera le matériel mis à disposition à partir de 18h (tie wraps).

DÉBARCADÈRE

Aucun véhicule ne pourra circuler sur la rue Sainte-Catherine (piétonne) lors des journées communautaires. Au moment de l'installation et du démontage de votre kiosque, il vous sera possible d'arrêter votre véhicule dans les débarcadères dont l'emplacement est en cours de confirmation avec la Ville de Montréal. Nous pourrions vous en informer le jour de la séance d'information (19 juillet).

À noter que ces zones ne pourront servir de stationnement et vous devrez donc déplacer votre véhicule immédiatement après le dépôt de votre matériel.

ÉLECTRICITÉ

Fierté Montréal ne fournit pas d'électricité aux groupes participants.

Après l'attribution de l'emplacement des kiosques par Fierté Montréal il est de la responsabilité du groupe qui le souhaite d'établir une entente avec un commerce avoisinant afin d'obtenir de l'électricité. S'il y a collaboration avec un commerce pour un branchement électrique à proximité, le fil d'alimentation doit passer à l'arrière de la tente et donc ne pas traverser la rue Sainte-Catherine.

Tous fils devront être collés au sol avec du ruban adhésif ou être recouverts d'un tapis passe-fil.

ACTIVITÉS

Il est permis de diffuser de la musique d'ambiance à votre kiosque. Il est toutefois important d'en aviser Justine Frenette, coordonnateur.rice Village (jf@fiertemtl.com) afin qu'il puisse vous placer stratégiquement et éviter toute cacophonie. Fierté Montréal se réserve le droit de demander de réduire ou de couper le son pour assurer la meilleure cohabitation des groupes présents.

Si vous prévoyez faire une activité à l'extérieur du périmètre de votre espace (9 m²) veuillez en aviser Justine Frenette, coordonnateur.rice Village (jf@fiertemtl.com).

LEVÉE DE FONDS

Les groupes pourront, sur approbation préalable, vendre des produits à l'exception de produits alcoolisés et de nourriture cuisinée sur place (voir la politique alimentaire, ci-dessous) afin de leur permettre de recueillir des fonds pour leur organisation.

Fierté Montréal se réserve le droit de refuser la vente de certains articles. Ce refus pourrait survenir pour des motifs de concurrence avec certains commerces avoisinants.

POLITIQUE ALIMENTAIRE

Toute nourriture vendue à des fins de levée de fonds doit faire l'objet d'un accord préalable.

Alcool - Aucune boisson alcoolisée ne pourra être vendue ou distribuée.

Four à gaz ou BBQ - Pour raison de sécurité, aucun équipement de cuisson ne sera autorisé.

Allergènes - Les groupes ont l'obligation d'avertir de toute présence d'allergènes.

COMMANDITAIRES

Il sera possible aux groupes d'offrir une certaine visibilité à leurs commanditaires. Toutefois, un accord préalable écrit avec Fierté Montréal est requis. L'entente doit être préétablie avec Gabrielle Sylvestre à gs@fiertemtl.com.

DISTRIBUTION DE CONDOMS ET DE LUBRIFIANTS

Fierté Montréal a accordé une exclusivité à la marque **Trojan**. Tous les condoms et lubrifiants distribués lors des journées communautaires devront être de cette marque. Vous pouvez nous contacter si vous avez des besoins.

POLITIQUE D'ANNULATION

Fierté Montréal ne procédera à aucun remboursement en cas de désistement. Merci de faire part de votre absence à la personne responsable dans les plus brefs délais afin que Fierté Montréal puisse attribuer votre emplacement à un autre organisme.

SÉCURITÉ ET NON-RESPONSABILITÉ EN CAS DE BRIS OU DE VOL

Fierté Montréal ne pourra être tenu responsable de tout vol ou bris de matériel survenu dans le cadre des journées communautaires. Il est de la responsabilité des exposant.e.s d'assurer la surveillance de leur kiosque en tout temps.

Tout matériel appartenant à Fierté Montréal qui aura été endommagé ou brisé sera facturé.

ÉCORESPONSABILITÉ

Chaque groupe locataire est responsable de tenir son espace propre pendant et au départ de l'événement. Fierté Montréal mettra à disposition des sacs (déchet et recyclage) pour chaque kiosque.

Fierté Montréal ne distribuera aucune bouteille d'eau.

Les groupes doivent respecter les exigences de la Ville de Montréal pour le tri des déchets. La distribution excessive de matériel non recyclable ou non compostable est interdite. Cela inclut, entre autres, les sacs de plastique et les objets promotionnels contenus dans des emballages individuels.

Le non-respect de ces réglementations peut compromettre une future participation du groupe au festival.

POLITIQUE DE NON-DISCRIMINATION

Fierté Montréal s'est dotée d'une politique d'inclusion. Les personnes et les organismes doivent adhérer aux principes suivants :

Fierté Montréal soutient l'accès à l'égalité et interdit toute discrimination concernant l'appartenance culturelle, l'origine ethnique ou nationale, les croyances, les convictions politiques, le revenu, l'orientation sexuelle ou romantique, la langue, le sexe, l'identité ou l'expression de genre, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la grossesse, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap, la neurodivergence, le statut intersexe, la configuration relationnelle, le statut sérologique au VIH/sida ou le fait d'avoir obtenu un pardon.

Fierté Montréal se réserve le droit de refuser toute entité ne respectant pas les valeurs ou la mission de l'organisme. Les organismes véhiculant du racisme, de la xénophobie, de l'homophobie, de la lesbophobie, de la transphobie, de la sérophobie ou faisant la promotion de conflits géopolitiques et religieux seront automatiquement refusés et ne pourront participer aux Journées communautaires ni au défilé de la Fierté.

EXPULSION

Fierté Montréal se réserve le droit d'expulser toutes les personnes qui ne respecteraient pas les présentes consignes ou qui iraient à l'encontre des valeurs de l'organisation.

Aucune arme n'est autorisée, notamment les armes à feu.

TOUTE PARTICIPATION À FIERTÉ MONTRÉAL EST SUJETTE À L'APPROBATION DU COMITÉ ORGANISATEUR DE FIERTÉ MONTRÉAL.

RECOMMANDATIONS

- Prévoyez de l'eau et des rafraîchissements en quantité suffisante pour vous et les personnes qui participeront à votre kiosque. Une fontaine d'eau potable est disponible au parc de l'Espoir.
- Prévoyez du ruban adhésif transparent, des attaches autobloquantes (tie wraps) ou des pinces à attache pour vos décorations supplémentaires.
- N'oubliez pas votre crème solaire.
- Prévoyez un habillement en fonction des prévisions météorologiques : vestes, manteaux, imperméables, parapluies, etc.
- Si plus de 2 personnes s'occupent de votre kiosque, pensez à apporter quelques chaises supplémentaires.



festival
fierté
montréal

PRÉSENTE PAR
TD
EN COLLABORATION AVEC
CASINO
MONTRÉAL